

LES ABRIS ET CABANES

LA MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Engagée en 2019, la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage autour du **devenir des cabanes non gardées** - assurée par l'architecte Jacques Félix-Faure (atelier 17C) - s'est terminée en 2023. Cette année a permis d'accompagner plusieurs communes dans le démarrage ou la finalisation de leurs projets. Les nouveaux projets :

Le Gua Prélénfrey, cabane Les Clos

La commune a sollicité la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la cabane les Clos, située à un endroit stratégique du balcon est. Un important groupe de travail s'est constitué (habitants, commune, ONF, association Alpes Là) qui a pu mener avec Jacques Félix-Faure les 3 étapes de réflexion : audit, préconisations, programmation. Elles ont permis d'identifier et estimer les opérations à mener pour qualifier les conditions d'accueil (mobilier, source...), de pérennisation (reprise toiture, menuiserie...) et de sécurité de la cabane. Sera également engagé un travail autour de la mémoire eu égard aux histoires liées à la cabane et au site (Résistance, village de Juste, disparition de Lionel Terray et Marc Martinetti, avalanche de 1981, services RTM...). La commune réfléchit désormais à la mise en œuvre opérationnelle des travaux.



Cabane Les Clos

Gigors-et-Lozeron, la cabane à Marcel

La commune et la propriétaire du site souhaitent préserver l'esprit et l'intimité de ce lieu offert à tous. La phase d'audit a mis en lumière l'identité sensible du site et identifié les premiers axes de réflexion (pérenniser la cabane - une structure légère posée sur une ligne de crête, fenêtres paysagères, informer sur la « fragilité » du lieu) et montré le rôle tenu par les habitants pour accompagner ce projet. La commune devra mener les 2 étapes restantes (préconisations, programmation).



La cabane à Marcel
Jacques Felix-Faure

FINALISATION DE PROJETS EN COURS :

La Rivière, la cabane de Pied Frais

Engagé en 2022, l'accompagnement arrive à son terme. Le diagnostic du site propose des préconisations de rénovation de l'abri, de mise en sécurité du point feu. Il met aussi en avant le lien fort de la commune avec sa forêt, en valorisant le sentier des essences forestières à proximité de la cabane. Dans ce cadre, la cabane a accueilli la Fête de la biodiversité du secteur piémont nord ouest. Les travaux seront menés en 2024.



Pied Frais

Châtillon-en-Diois, la cabane de Côte Chèvre

Le projet de construction de la cabane de Côte Chèvre est arrivé au terme de sa phase préparatoire. La scierie Maillefaud, basée sur la commune, a assuré le débit du bois. L'ESAT de Recoubeau Jansac a confirmé que son atelier bois pourra usiner les futures pièces de la cabane, assurer leur assemblage et effectuer un montage à blanc. Les travaux seront menés en 2024.



Font Froide
Jacques Felix-Faure

Lans-en-Vercors, la cabane de Fond Froide

La reconstruction de la cabane de Fond Froide, animée par le conseil municipal des jeunes, a finalisé la préparation des futurs travaux. Les questions foncières ont été réglées avec la commune voisine de Villard-de-Lans. Devant les difficultés rencontrées, le transport des matériaux initialement prévu par animal est abandonné au profit de l'hélicoptage. Les mélèzes prélevés sur une des parcelles de la commune ont été débités par la scierie locale. La consultation des entreprises est effectuée (fabrication et pose de l'abri, le transport du bois et des matériels). Le chantier sera mené en 2024.



Cabane Les Clos



Cabane de la Renardière

Montaud, la cabane de la Renardière

La commune a organisé la préparation administrative des travaux à engager (reprise de couverture, menuiseries, poêle, traitement intérieur à la peinture suédoise rouge Falun). Le chantier sera mené en 2024.



Maquette Côte Chèvre

La plateforme d'échange abris

La plateforme est destinée à mettre en relation les usagers des cabanes avec les propriétaires et gestionnaires concernés. Elle permet de transmettre des informations sur l'état ou le dysfonctionnement observés sur les cabanes. En mars 2023, une session de formation à l'application a été proposée aux propriétaires et gestionnaires, un document tutoriel transmis. En juillet, l'application a été ouverte vers les usagers.